

Discours des armes et methode pour bien tirer de l'espée et poignard

Manuscrit de Dancie

Trancrition d'Olivier DUPUIS
Troisième version du 04/02/2014

Présentation du document

Ce manuscrit est le dernier feuillet composant un livre relié de parchemin souple des Archives Municipales de Bordeaux (AMB), sous la cote 66S230 (anciennement sa cote était Ms213 du fond Delpit).

Voici la description qu'en fait le catalogue des manuscrits des AMB¹ :

« Ce manuscrit est composé d'originaux et de copies de plusieurs écritures, allant de la fin du XVI^e au début du XVII^e siècle. C'est un recueil des papiers de Geoffroy de Malvyn. Voir la notice que lui a consacrée M. Paul Courteault dans son *Geoffroy de Malvyn* (Paris, Champion, 1907, p. III). [...] 369 feuillets papier. 265X195 manquent 113 à 166, 207 mutilés. Reliure parchemin souple, traces de lanières de peau, titre manuscrit au dos. »

Geoffroy de Malvyn (1545-1617) était un humaniste et juriste bordelais. Après sa mort, un de ses descendants réunit ses papiers au cours du XVII^e dans un livre dont le dernier chapitre constitue maintenant l'ouvrage étudié². Celui-ci est resté inédit jusqu'à la première transcription mise en ligne au 30/08/2006. En 2013, la transcription a bénéficié d'une traduction anglaise³.

Structure

Le discours des armes est mentionné dans la table des matières (folio 6r), c'est d'ailleurs le seul endroit où apparaît explicitement le nom de Dancie. Le reste du discours est écrit sur les vingt-trois dernières pages du manuscrit (folios 357r-368r du livre coté 66S230). Le folio 361 recto porte le chiffre 4 en entête venant probablement d'une numérotation indépendante du discours de François Dancie et ce qui permet de supposer qu'il ne manquerait aucune page de prologue qui aurait disparue avant l'intégration au 66S230.

Le texte est organisé en deux parties principales, la première sur l'épée et le poignard, la seconde sur l'épée seule. Au sein de chacun de ces deux chapitres, le discours est organisé sous la forme de paragraphes nettement séparés par une interligne plus importante et une capitale. Chaque chapitre commence par un paragraphe d'introduction sur le positionnement et les déplacements et se clos par un long paragraphe de portée plus générale.

L'ensemble est d'une belle écriture cursive et semble être d'une seule main qui pourrait être celle de François Dancie ; cependant le texte a fait l'objet de nombreuses corrections, essentiellement dans les premières pages, dont la plupart semble être d'une autre main.

L'orthographe de plusieurs mots a été corrigée de deux manières, le plus souvent en barrant les lettres considérées comme fautives et ajoutant au-dessus, rarement en-dessous les lettres à substituer. Ponctuellement certaines lettres ont été directement réécrites par-dessus, le cas le plus fréquent est la correction du « z » final par un « s ». Ces deux modes d'intervention peuvent être employés conjointement sur le même mot, par exemple « raciz » corrigé en « rassis » où le « c » a été barré, « ss » écrit au-dessus et un « s » a été ajouté par-dessus le « z » final. Pour ne pas alourdir inutilement les notes de bas de page, je n'ai pas mentionné le type de correction effectuée.

Certains articles ou adverbes ont été rajoutés le plus souvent entre les mots. Le cas le plus fréquent

1 VÉDÈRE Xavier. *AMB catalogue de manuscrits*. Bordeaux : Imprimerie E. Castera, 1938.

2 COURTEAULT Paul. *Geoffroy de Malvyn, magistrat et humaniste bordelais : 1545?-1617 : étude biographique et littéraire*. Paris : Champion, 1907, p. iii-iv.

3 <http://dancingwithsteel.com/Discours%20des%20armes%20Dancie.pdf>

et l'ajout du pronom nominal « tu ». Enfin, certains mots ont été barrés sans texte de remplacement.

Au total, il est possible de distinguer deux écritures :

- A : l'auteur ou rédacteur du texte
- B : le correcteur.

Quelques réflexions rapides

Ce manuscrit a été rédigé avant le traité d'escrime⁴ de François Dancie, sieur du Verdier, publié quant à lui en 1623 à Tulle. L'organisation est comparable avec une séparation en deux parties, la première consacrée à l'épée et au poignard, la seconde à l'épée seule. Néanmoins, le manuscrit de Malvyn est bien plus court ; en particulier il ne dispose ni de la longue introduction du livre imprimé, ni des définitions d'une partie du vocabulaire. De surcroît, il n'est pas aisé de mettre en parallèle les paragraphes du manuscrit et du livre imprimé, le premier ne constitue donc en rien une épreuve avant impression.

On peut imaginer que François Dancie ait délivré plusieurs documents manuscrits à diverses personnalités du sud-ouest de la France et ait collecté les dédicaces lui ayant été retournées. Le manuscrit de Malvyn serait alors une des ébauches distribuées à cet effet. Mais il est possible que ce manuscrit constitue une forme aboutie indépendante de tout projet d'édition ultérieur. Ce point nécessiterait une étude plus approfondie.

Geoffroy de Malvyn décède en 1617, il est donc plus que probable que si ce manuscrit a bien appartenu à ses papiers, il a dû le recevoir au plus tard l'année de son décès apportant ainsi une borne temporelle pour sa rédaction. Il est aussi possible que ce soit lui qui soit responsable des corrections dues à la main B, apparaissant essentiellement sur les premiers feuillets, ainsi que sur le dernier. Il faut noter en particulier la correction portant sur l'ajout du pronom personnel « tu » ; François Dancie n'avait semble-t-il pas une grande habitude de son emploi dans son manuscrit, et son omission régulière se retrouve en tout point dans son ouvrage imprimé. Une rapide comparaison de la phraséologie ne laisse d'ailleurs guère de doute sur le fait que ce manuscrit est bien du même auteur que le traité d'escrime.

Règles suivies par la transcription

xxx : développement d'une contraction en italique

<...> : complément proposé pour transcrire un texte peu lisible.

Les lettres *i* et *u* ayant valeurs de consonne ont été transcrites respectivement par *j* et *v*.

Les mots agglutinés ont été séparés, avec ajout éventuel d'apostrophe (ex. : « lennemy » a été transcrit en « l'ennemy »).

L'accentuation a été retouchée, les accents sur les finales des verbes à l'infinif ont été supprimées (ex. : *a parér* transcrit par *a parer*), et des accents graves ont été rajoutés sur les adverses monosyllabiques qui le nécessitaient (où, à, ...).

4 François DANCIE. *L'espee de combat ou l'usage de la tire des armes*. Tulle : François Alvitre, 1623.
<http://ardamhe.free.fr/biblio/dancie/index.html>

Discours des armes et methode pour bien tirer de l'espée et poignard par le sieur Dancie	f. 6 Table des matières
Discours des armes et methode pour bien tirer de l'espée et poignard Venant en <i>presence</i> devant l'ennemy il ⁵ faut desmarcher du pied gauche l'espée avancée et croisant de la partie droicte a la gauche pour couvrir tout le corps. Et le poignard arriere et en s'ajustant avancer le pied droict et ramener le poignard devant et se mettre en garde, en mesure et devant son ennemy faisant neaulmoing les pas lents ⁶ pour avoir le jugement plus rassis ⁷ pour arrester l'ennemy en cas ⁸ qu'il te veuille surprendre en tes desmarches et actions. Et lors <i>que</i> tu auras gaigné cest advantage sur ton ennemy d'estre en mesure devant luy et arresté sur tes piedz d'un pas commun le corps plié et appuyé sur la jambe gauche affin que la jambe droicte soit libre d'avancer lors que les yeux luy commendent tu feras ⁹ un pas extraordin ^{aire} portant le pied et la main de toute ta force donrras a l'ennemy entre deux armes en quarte ¹⁰ reculant le poignard en arriere affin <i>que</i> le corps soit en droicte ligne pour par le moien de l'esquivation esviter le mesme temps de l'ennemy.	f. 357
Ayant donné ainsy a l'ennemy te retireras le corps le premier laissant ton espée sur la sienne affin de l'offencer en ¹¹ la partie qu'il decouvra comme s'il avance en desgageant ¹² son espée de ¹³ dedans au dehors pour t'offencer a l'espaule droicte lors en te panchant sur le costé gauche tu ¹⁴ pareras du poignard et luy donrras soubz son espée au costé droict et d'autant qu'il est naturel a l'homme de s'eschauffer et entrer en furie lors qu'il est blessé : l'ennemy pourroit lever l'espée et t'offencer a la teste n'estoit qu'en te retirant tu ¹² pareras de ton espée par le dehors de la sienne tenant le poing bas ⁶ et la pointe haute pour avoir plus de force et mesmes luy donner occasion de vouloir saisir ton espée avec son poignard. Ce que faisant tu ¹² demarcheras d'un pas commun en arriere et parant de ton poignard en bas l'offenceras au dessoubz du sien en te panchant sur le costé droict pour effacer ¹⁵ la partie de ton corps que l'ennemy veut offencer. Et au contraire l'ennemy venant a reculer apres estre offensé, aiant ¹⁶ saysy son espée et ¹² desmarchant d'un pas extraordinaire tu ¹² l'offenceras a la gorge par dessus toutes ses armes en te panchant sur le costé gauche et	f. 357v eschauffer : mettre en colère (Nicot)
luy saississant son espée de ton poignard laquelle tu ne quitteras point tant qu'il	f.358

5 Mot rajouté au-dessus de la ligne, cette correction semble être de la même main que le texte (A).

6 L'auteur a d'abord écrit « Lantz », correction de B.

7 L'auteur a d'abord écrit « raciz », correction de B.

8 L'auteur a corrigé le « z » final par un « s », correction de B.

9 L'auteur a d'abord écrit « fuiras », correction de B.

10 Quatre ou cinq mots ont été barrés, les deux premiers étant peut-être « qu'il avoit ».

11 L'auteur a d'abord écrit « a », correction de B.

12 L'auteur a d'abord écrit « desgaigant », correction de B.

13 Le mot est écrit dans la marge, ajout de B.

14 Mot rajouté au-dessus de la ligne, ajout de B.

15 L'auteur a d'abord écrit « effasser », correction de B.

16 Remplace « et » barré dans le texte, correction de B.

s'opiniatrer¹⁷ à reculer ou avancer en l'offenceant tousjours en¹⁸ la partie de son corps qu'il descouvrira. Estant remis en garde l'un et l'autre et en mesure: qu'est estre asses pres pour offencer l'ennemy en portant le pied et la main et desmarchant d'un pas <i>extraordinaire</i> luy fairas fainte soubz le poing du poignard lequel abbaissant l'offenceras au dessus ce qu'ayant faict et retirant et le corps et le ply du genoil pareras de ton espée sur la sienne laquelle voulant desgaiger feras¹⁹ les suyttes <i>susdites</i> soict que l'ennemy advance ou recule. Après ceste feinte tu²⁰ te remettras en mesure et t'ajusteras la pointe de ton espée entre les deux armes de ton ennemy et d'un tour de poing feindras luy donner à la teste par le dehors de son poignard qui l'obligera à parer ce que faisant l'offenceras au dessoubz²¹ parant <i>tousjours</i> en te retirant de ton espée et ramenant²² ton poignard en avant <i>pour</i> la secourir au lieu où il sera besoin. L'ennemy tenant le poignard avancé ajusteras ton espée au dedans et d'un tour de poing luy feras¹⁷ un cercle à la pointe en portant le pied d'un pas <i>extraordinaire</i> l'offenceras d'un coup	
de pointe à l'espaule droicte la main en quarte et te retirant pareras de l'espée sur la siene qui l'obligera à advencer sur toy ou à reculer. Ce que faisant feras¹⁷ les <i>susdites</i> suytes tant dessus <i>que</i> dessoubz son espée ou son poignard. Et tout ainsy que ses²³ gestes et mouvemens tant fairont naistre l'occasion que tu prandras au poil avec vistesse et jugement. Ton ennemy se remettant encore sur la mesme posture du poignard avancé. Comme estant naturel à un <i>chacun</i> de courre et retumber à ce que luy est propre te r'ajusteras derechef la pointe de ton espée au dedans de son poignard. Et portant le pied droict d'un demy pas <i>extraordinaire</i> la main en quarte <i>pour</i> obliger l'ennemy à parer ce que faisant l'offenceras d'un coup de pointe au dessus de son poignard en faisant l'entier²⁴ pas <i>extraordinaire</i> et la main en seconde qu'est en un mot de quarte en seconde parant tousjours et ramenant ton espée sur celle de l'ennemy et faisant les mesmes suytes ou retraictes <i>que</i> dessus pour jouer au plus seur. À cette mesme posture du poignard advencé et logé que tu sois entre deux armes en garde tierce feindras luy donner entre deux armes en la mesme posture et alant à la parade de son poignard et portant le pied et la main l'offenceras d'un coup de seconde au dessus de son dit poignard et te retirant d'une grande vistesse pareras de ton espée car il faut qu'elle responde de la deffence du corps tout autant de fois qu'elle est avancée.	f.358v seur : sûr
Le mesme coup se peut executer sur la mesme posture du poignard advencé	f.359

17 L'auteur a d'abord écrit « sopignatrer », correction de B.

18 L'auteur a d'abord écrit « a », correction de B.

19 L'auteur a d'abord écrit « faira », correction de B.

20 Mot rajouté au-dessus de la ligne, ajout de B.

21 Une deuxième occurrence d'« au dessoubz » est hachurée.

22 L'auteur a d'abord écrit « ramennant » et a hachuré le premier « n ».

23 La lettre initiale a été corrigée par B.

24 L'auteur a d'abord écrit « lantier », correction du « a » en « e » par B.

par l<e> dessus la pointe et par dehors y faisant un temps du haut en baz ²⁵ en seconde qui l'obligera à parer ce que faisant d'un pas <i>extraordinaire</i> et tornant la main en quarte l'offenceras à l'espaule droicte ne mettant jamais en oubly la parade de l'espée qui te sert de tenir bridé ton ennemy qui est un furieux animal lors qu'il est blessé. Si l'ennemy advence l'espée et te forme une posture d'une tierce ouverte faisant jeu au dessus de son poignard te mettant en mesure devant luy : ²⁶ croiseras de ton espée la sienne d'une demy seconde pour l'obliger à reculer ou advencer ce qu'il ne peut sans desgaiger son espée de²⁷ dedans la tienne au dehors lors s'il recule l'offenceras d'un coup de seconde en portant le pied gauche en avant et le poignard pour saisir l'espée de l'ennemy que tu trouveras au dessoubz de la tienne. Et si en desgaigeant il tire au dessus de ton espée te pancheras en baz sur le costé gauche et parant du poignard l'offenceras au dessoubz de son espée la main en seconde et l'ennemy s'opigniattrant à t'offencer te couvriras de ton espée et de ton poignard et l'offenceras à la partie la plus proche par la conduite de l'esquivation du corps partie tres necessaire à cest exercisse. Contre la mesme posture logeras ton espée au dehors du poignard de l'ennemy et faisant un demy pas faindras luy donner à l'oeil gauche en seconde qui l'obligera à parer et parant decouvrira	
le cousté gauche que tu offenceras en portant le pied et la main en quart<e> d'un coup de pointe. Apres ce coup donné logeras ton espée droict à l'oeil gauche de l'ennemy et au dehors de son poignard estant en ladite posture de l'espée advencée et portant à demy le pied et la main faindras luy donner au dessoubz d'un coup de quarte et courant à la parade l'offenceras à l'espaule droicte d'un coup²⁸ de seconde. Et si au contraire l'ennemy a l'espée avancée et faict jeu au dehors t'adjusteras contre la sienne et portant le pied et la main à demy feindras luy donner à l'oeil droict et alant à la parade avec son espée luy donrras d'un coup de quarte au desoubz de son espée en saysissant de ton poignard l'espée de l'ennemy par le dedans où le temps que tu luy auras faict l'acheminera et s'avançant sur toy pour t'offencer au dessoubz de ton poignard et parant du sien sur ton espée en te reculant d'un pas en arriere fermeras de ton poignard en baz et offenceras l'ennemy d'un coup de seconde sur le sien faisant tousjours les parades à quoy ton ennemy t'obligera soict de l'espée ou du poignard. Sur la mesme posture tornant le poing et portant l'espée du dehors au dedans de celle de l'ennemy faisant un sercle	f.359v
à la pointe du poignard de l'ennemy l'offenceras à l'espaule droicte portant le pied d'un pas <i>extraordinaire</i> et la main en quarte sayssissant toutes fois avec	f. 360

25 Les mots suivants sont barrés : « ce que faisant ».

26 Le mot suivant est barré : « luy ».

27 Mot rajouté au-dessus de la ligne, ajout de A.

28 Une deuxième occurrence de « d'un coup » est barrée.

ton poignard l'espée de l'ennemy par le dedans en te panchant un peu sur le costé droict et te retirant pareras de l'espée pour obliger l'ennemy à suyvre ou reculer. Te remettant en garde attaqueras l'espée de l'ennemy par le dehors tenant ton poignard ferme le corps un peu penché sur le costé gauche pour l'obliger à te tirer soubz ton espée du costé droict ce que faisant et parant du poignard l'offenceras dessus le sien en seconde ou dessoubz en quarte selon l'action de ton ennemy qui t'acheminera à la partie la plus proche laquelle il te decouvrira par le mouvement de son poignard voulant saisir ton espée. Attaquant l'espée de l'ennemy par le dedans avec la tienne pour l'obliger à changer au dehors lors pareras de la tienne et portant le pied et la main l'offenceras d'un coup de quarte au dessoubz de son poignard et te reculant s'il advence pareras de l'espée et l'assisteras du poignard où il sera necessaire. Contre la mesme espée advencée faindras la saisir du poignard	
qu'est paré faintement pour obliger l'ennemy à changer dessus ou dessoubz. Ce que faisant selon le faux paré que tu luy fairas, redoubleras ton paré et portant le pied et la main l'offenceras du costé droict d'un coup de quarte. Continuant l'ennemy la mesme posture de l'espée advencée l'attaqueras par le dedans (ferme). Et venant à changer au dehors entrant du pied gauche luy saistras son espée avec la tienne pour la bailler à ton poignard. Laquelle tenant l'offenceras à l'espaule droicte et tant qu'il reculera l'offenceras au dessus et au dessoubz de son poignard tenant tousjours tu tien l'espée de l'ennemy. Et si tu presses l'ennemy en telle façon qu'il se mette en garde sur le pied gauche le poignard fort advencé te faysant jeu au dedans des armes luy tireras un coup en quarte entre deux armes le layssant parer ton espée pour l'obliger en parant à passer sur toy par le dehors d'icelle. Ce que faisant et te panchant sur le costé gauche en parant de ton poignard l'offenceras d'un coup de seconde au dessoubz de son espée. Ce coup est proprement appellé un appel coup fort assuré contre ceste posture.	f. 360v Déf. appel
Le mesme appel se faict contre ladite posture lors que l'ennemy faict jeu au dessus de son poignard sus lequel fairas l'appel en seconde et se debandant à parer et tirer te pancheras sur le costé gauche et parant du poignard l'offenceras d'un coup de quarte au dessoubz de toutes ses armes et après te retireras en parant de ton espée la sienne ce qui se peut avant que l'ennemy offencé aye reprins son jugement que le coup qu'on luy donne à temps²⁹ luy a osté. Contre la mesme posture du pied gauche que nous appellons la retraicte des ignorens t'adjusteras en mesure au dehors de son poignard, la pointe de ton espée droict à son poing et en garde de tierce serrée et puis portant le pied d'un pas extraordinaire et aussant la pointe de l'espée par dessus la pointe de son poignard l'offenceras à la teste ou à la gorge d'un coup de quarte qu'est	f. 361, numéroté 4 en haut

29 Les mots suivants ont été barrés : « luy a temps ».

porté la main de tierce en quarte. Te retirant pareras de ton espée comme dessus de peur des faulces profeties. Continuant l'ennemy à se camper en la mesme posture du pied gauche faindras en portant le pied et la main en quarte luy donner entre deux armes	
droict à la teste qui l'obligera à parer du poignard. Ce que faisant l'offencera au dessoubz d'icelluy d'un coup de seconde en retirant le poignard fort arriere et te retirant pareras en quinte de ton espée jusques acé que tu sois hors de mesure et lors te remettras en garde pour attendre et arrester le dessaing de ton ennemy. Si l'ennemy se bande à vouloir passer sus toy voulant saysir ton espée par le dehors avec son poignard et t'offencer de la sienne au dessus du tien d'un coup de seconde, te pancheras jusques à toucher à terre du genouil gauche et portant la main en tierce et³⁰ fort en dehors l'offenceras au dessoubz de son poignard en parant du tien par le dedans de son espée. Et s'il advence apres avoir receu luy bailleras la jambe gauche et la porteras à terre pour esviter sa furie qui bien souvent faict perdre l'escrime. Au contraire l'ennemy passant sur toy pour t'offencer d'un coup de quarte soubz le poignard en saisissant du sien ton espée au dedans caveras et l'offenceras d'un coup soubz son poignard en parant en baz du tien <&gt; te penchant sur le costé droict pour esviter la partie qu'il veut offencer.	f. 361v
Te tyrant l'ennemy entre deux armes pareras de ton poignard et portant le pied et la main l'offenceras d'un coup de seconde à l'espaule droicte. S'il recule desmarchant du pied gauche luy tenant tousjours son espée de ton poignard l'offenceras par dessus la pointe du sien d'un coup de seconde et reculant davantaige et parant l'offenceras au dessoubz d'un coup de quarte. Le mesme s'observe contre l'ennemy quand il advence. Et si l'ennemy te faict fainte dedans et te tire sur le poignard parant du tien et portant le pied et la main l'offenceras d'un coup de quarte à l'espaule droicte engageant tousjours son espée avec la tienne en luy donnant tant de coups que tu pourras d'autant q'un arbre ne tombe pas d'un coup de coignée. La mesme riposte se faict quand l'ennemy tire de dehors au dessoubz du poignard et le mesmes suyttes parades et saysies tant de l'espée que du poignard. Pour l'execution de tout le jeu cy dessus depeint sont necessaires trois choses. Un grand jugement pour se mettre en mesure ; un grand courage pour entreprendre chasque	f. 362
coup en temps et lieu ; et une grande vistesse en desmarchant pour l'executer. Le jugement sert a disposer le corps au lieu où il faut qu'on se mette et de quel costé on doit ajuster la pointe de son espée. Pour de la avec courage et vistesse executer le coup qu'on juge le plus aisé sur l'ennemy et à la partie la plus proche et la plus decouverte de son corps sens autre discours que la	f. 362v

30 « en tierce et » a été ajouté au-dessus du texte par la main A.

resolution de donner puisqu'ons est en mesure. Le jugement sert à aller a l'atacque de l'espée de l'ennemy et aux contregardes. Comme quand l'ennemy porte son espée haute ou basse, reculée ou advencée porter la tienne au dedans ou au dehors de celle de l'ennemy pour le contraindre à reculer ou advencer. Et lors prendre les temps qui te sont cy dessus depeintz et l'offencer au lieu où son action te conduira. Sert aussy quand l'ennemy porte le poignard advencé affin de le taster par quelque mouvement de ton espée pour le sonder s'il en pare ou non. S'il en pare luy fairas telz des coups dedans, dessus, dessoubz qui te sont decriptz et le plus propre pour toy. Et si au contraire il tire luy fairas des temps au tour de la pointe du poignard et luy tireras à l'espaule droicte ou fairas des appels. Bref ce <i>que</i> la pratique te mettra la plustost au devant. À dieu garde la veüe.	
Discours du tiré de l'espée seule Lors que tu viendras en presence devant ton ennemy en desmarchant pour l'offencer fairas des pas communs ou extraordinaires selon <i>que</i> seras esloigné de luy en portant tousjours l'espée advencée <i>pour</i> luy donner la deffence du corps, et la main gauche pres de la teste. & entré en mesure <i>que</i> tu sois appuyeras tout le corps sur la jambe gauche, affin de rendre la partie droicte disposée et libre d'advencer lors <i>que</i> l'action de l'ennemy t'en fera naistre le temps lequel il faut prendre avec toute sorte de vistesse et a mesme instant qu'il remuera le pied. Ce que faisant <i>nous</i> tenons pour regle infalible qu'on donne à l'ennemy ou on l'areste banissant toute sorte de crainte lors <i>que</i> tu te desbanderas pour tirer à ton ennemy. Estant en mesure et aport d'espée croiseras celle de l'ennemy scavoir s'il se couvre le dedans de son corps par le dehors ; et s'il couvre le dehors par le dedans, qui s'appelle	f. 363
proprement aller à la contregarde et se couvrant le dehors porteras lantement ton espée sur la sienne et au dedans pour l'obliger à changer et tirer. Ce que faisant porteras le pied droict d'un pas extraordinaire et suivant la ligne droicte de ton espée que tu auras formé en attaquant celle de l'ennemy l'offenceras d'un coup de seconde à l'espaule droicte tournant le poing en dehors et te penchant du costé gauche ta main gauche estandue en arriere basse le long de la cuisse et ferme <i>pour</i> balancer et contrepeser l'action de ton corps & luy servir comme d'eele³¹ et soustient. L'ennemy continuant la mesme posture luy fairas la mesme contregarde & te voulant forcer l'espée par le dehors et passer prendras le temps qu'il desmarchera en te penchant jusques à terre du costé gauche l'offenceras au dessoubz de son espée d'un coup de tierce. Si picqué de ce coup il retire le pied et la main	f. 363v d'eele : d'aile
et te veult offencer du tranchant sur la partie droicte de la teste, fermeras de ton espée contre la sienne en te relevant, et l'ennemy desgageant du dehors au dedans l'offenceras d'un coup de quarte à l'espaule droicte et te retirant pareras	f. 364

31 Le tréma est situé au milieu du couple « ee » marquant une diphtongue. « Eele » n'est pas une forme habituelle mais est très proches d'autres formes attestées comme aelee, eslee, èlee, hèle,

de ton espée et assugettiras celle de l'ennemy pour t'empescher d'estre offencé ou <i>pour</i> l'offencer si besoin est en³² te retirant ou advençant. Contre la mesme posture faindras donner soubz le poing de l'espée de ton ennemy pour l'obliger à aller à la parade, ce que faisant et desmarchant du pied gauche l'offenceras par le dehors d'un coup de seconde & tout <i>incontinent</i> retirant³³ ton espée de son corps luy saysiras avec la main gauche la garde de la sienne pour l'offencer et en estre maistre à ton aise. Et d'autant qu'il est commun à l'ignorant de s'opignastrer en son habitude se remettant ton ennemy en la mesme posture luy fairas la	
mesme contregarde luy croiseras de ton espée la siene par le dedans et le serrant <i>pour</i> le contraindre de reculer ou changer. Et s'il recule sans changer aprocheras le pied gauche du droict pour estre plus disposé à offencer ton ennemy. Et lors battant de ton espée la sienne et portant le pied et la main l'offenceras a l'espaule droicte et parant en redoublant l'offenceras tousjours jusques à le <i>faire</i> rendre. Au contraire l'ennemy se mettant en posture devant toy son espée luy croisant son cors de la partie droicte à la gauche lors ajusteras ton espée au dehors de la siene pour le contraindre à caver de dehors au dedans ce que faisant l'offenceras d'un coup de quarte à l'espaule droicte. Continuant l'ennemy la mesme posture faindras luy donner à la teste par le dehors de son espée qui l'obligera à parer. Ce que faisant l'offenceras en seconde au desoubz la siene en te penchant du costé gauche. Ou bien en quarte en voltant le corps à demy <i>pour</i> esviter le contre temps.	f. 364v
R'ajustant <i>t</i>on espée par le dehors de celle de l'ennemy en <i>cavant</i> par le dedans faindras luy donner à la teste en quarte qui l'obligera à parer ce <i>que</i> faisant tourneras le poing en seconde et te penchant du costé gauche l'offenceras à l'espaule droicte. Si de furie l'ennemy vient à passer sur toy en battant ton espée par le dehors prenant le temps qu'il remuera le pied et voltant le corps caveras au dessoubz de son espée et l'offenceras d'un coup de quarte. Remis en garde <i>que</i> tu sois et l'ennemy venant à faindre te donner soubz le poing de l'espée pour t'obliger à parer et t'offencer par le dehors à l'espaule droicte lors en desmarchant et te penchant sur le costé gauche l'offenceras en seconde à l'espaule droicte prenant pourtant le premier temps <i>que</i> l'ennemy remuera le pied et te retirant pareras de l'espée.	f. 365
Le mesme temps faut prendre contre l'ennemy faisant faine dehors pour t'offencer au dedans luy tirant en quarte et voltant à demy le cors du costé de ton espée & apres avoir donné te retireras et pareras de l'espée seure garde du corps.	f. 365v

32 « en » est placé sur une marque de fin de paragraphe, la fin du paragraphe actuel a dû être rajouté dans un second temps par la même main.

33 Le « r » initial a été écrit par-dessus un « l ».

Si l'ennemy te romp la mesure lors <i>que</i> tu luy atacqueras l'espée par le dedans et cave en dehors, aprochant le pied gauche du droit et r'ataquant son espée au dehors il ne manquera de caver en dedans. Ce que faisant portant le pied et la main l'offenceras d'un coup de quarte voltant le cors à demy pour esviter le mesme temps.	
Le mesme temps se peut prendre quant tu attacqueras l'espée de l'ennemy par le dehors	
et que rompant la mesure il te faira les mesmes actions. Sauf qu'il faut donner en seconde et se pencher du costé gauche et te retirant parer de l'espée.	f. 366
Estant en mesure devant ton ennemy ton espée ajustée ³⁴ au dehors de la sienne t'ouvriras en reculant le corps sur le ply du genouil gauche et portant ton espée au dedans de celle de l'ennemy pour l'obliger à prendre le temps sur toy ce que faisant, te penchant du costé gauche voire jusques à donner du genouil ³⁵ à terre offenceras l'ennemy d'un coup de seconde que nous appellons le passe dessoubz.	Déf. passe-dessous
Ayant faict a l'ennemy ce passé dessoubz l'espée à cause du mesme temps s'engage jusques aux guardes dans son cors qui faict que	
bien souvent ons est constraint ly laisser et la quittant de la main et s'aprochant de l'ennemy le prendre à travers le cors, et luy baillant la jambe le porter par terre. D'autant que si on la vouloit retirer il faudroit necessairement retirer le cors qui seroit l'exposer à la furie et mercy de l'ennemy qui ayant la siene libre pourroit t'offencer avant que la tienne fut desgaigée.	f. 366v
Si ton ennemy de furie bat de son espée la tienne et entrant du pied gauche te saysit au collé et ne <i>vous</i> estans donnés l'un ny l'autre à cause de l'action rude comme cella peut arriver ; garde toy de reculer mays au contraire t'aprochant de luy et changeant l'espée de la main droicte à la gauche l'offenceras d'un coup de pointe à la partie de son	Contre un engagement au corps-à-corps
corps qui te sera le plus aisé tenant pourtant ton espée par le milieu de la lame pour t'estre plus aisée à la main gauche qui d'elle mesme n'est guere à droicte et si tu cognois ton temps de luy pouvoir bailler la jambe fay le et le poussant de la main droicte porte le par terre. Et tout incontinant reprendras ton espée de la main droicte pour t'en servir si besoin est.	f. 367
Si atacquant l'espée par le dehors l'ennemy te tire au dedans pareras de la tiene et entrant du pied gauche et faisant escourre ton espée jusques contre la garde de celle de l'ennemy la luy plieras soubz le bras gauche et d'un effort la luy arracheras de la main en reculant le corps en arriere et <i>tenant</i>	
tousjours la pointe de ton espée droicte au vissage de l'ennemy pour l'empescher qu'il ne puisse jetter sur toy affin d'esviter une confusion qui arrive bien souvent aux plus adroictz lors qu'ilz sont aux mains.	f. 367v
Toutes sortes d'arts ³⁶ veulent quand nous les avons aprinses d'excellens	

34 L'auteur a écrit « aduistée », j'ai corrigé l'erreur d'interversion du « u » et du « i » ayant valeur de consonne.

35 « du genouil » est écrit par la main A au-dessus de la ligne en remplacement de « Jusques », barré.

maistres estre praticquées souvent mesmes ceste cy à laquelle il faut tenir le corps disposé par exercice ³⁷ pour agir en <i>avant</i> ou <i>arriere</i> avec toute sorte de vistesse, de courage et de jugement lors qu'il en est besoing et qu'il faut qu'on prenne le temps sur le moindre mouvement <i>que</i> l'ennemy fasse ³⁸ en mesure sans aulcunement marchander, de peur que l'ennemy qui a la rayson et des armes comme nous pour aller au	
contraire de tout ce que nous voulons faire ne prenne advantage de plus grande resolution sur nous. Toutes ceste cognoissance depend d'avoir esté bien monstre et d'avoir praticqué souvent ceste science avec des gens qui l'entendent peu ou prou. Car de scavoir une chose et ne la practiquer pas, c'est un thresor ³⁹ caché qui se rouille ⁴⁰ , aussy le corps s'engourdist et s'alantist lors qu'il manque d'exercice ⁴¹ . Mais l'un et l'autre rend les hommes maistres.	f. 368 alentir : affaiblir (Nicot)

36 « d'arts » est écrit par la même main au-dessus de « d'escrime », barré.

37 L'auteur a écrit initialement « exercice », la correction peut être de la main A ou B.

38 L'auteur a d'abord écrit « fasce », corrigé probablement par la main B.

39 L'auteur a d'abord écrit « trezor », barré entièrement et corrigé au-dessus par la main B.

40 L'auteur a d'abord écrit « rouille », la boucle descendante du « h » a été barrée.

41 L'auteur a d'abord écrit « exercice », correction de la main A ou B.